



Cadre réservé au HBCVA : 1 - CM/A CH CQ
2 - CM/A CH CQ 3 - CM/A CH CQ

SAISON 2017-2018

FICHE D'INSCRIPTION LICENCIÉ MINEUR

1^{er} ENFANT LICENCIÉ

Fille Garçon

Renouvellement 1^{ère} adhésion (un short est alors offert, merci d'indiquer ici la taille)

NOM : Prénom :

Date de naissance : Département et lieu :

Coordonnées licencié(e) :

Tél. Mobile : Email du représentant légal :

Suivi médical :

Médecin traitant : Téléphone :

Allergies connues :

2^{ème} ENFANT LICENCIÉ

Fille Garçon

Renouvellement 1^{ère} adhésion (un short est alors offert, merci d'indiquer ici la taille)

NOM : Prénom :

Date de naissance : Département et lieu :

Coordonnées licencié(e) :

Tél. Mobile : Email du représentant légal⁽¹⁾ :

Suivi médical :

Médecin traitant⁽¹⁾ : Téléphone⁽¹⁾ :

Allergies connues :

3^{ème} ENFANT LICENCIÉ

Fille Garçon

Renouvellement 1^{ère} adhésion (un short est alors offert, merci d'indiquer ici la taille)

NOM : Prénom :

Date de naissance : Département et lieu :

Coordonnées licencié(e) :

Tél. Mobile : Email du représentant légal⁽¹⁾ :

Suivi médical :

Médecin traitant⁽¹⁾ : Téléphone⁽¹⁾ :

Allergies connues :

(1) si différent du 1^{er} enfant

ADRESSE COMPLÈTE DU (DES) LICENCIÉ(S) :

Code postal : Ville :

Tél. Fixe :

Mutation : Pour les plus de 16 ans (nés en 2000) Je suis informé(e) que les frais de mutation de mon (mes) enfant(s) sont à ma charge, mais que la moitié de ces frais sera déduite du montant de sa (leurs) licence(s) la saison prochaine, s'il(s) reste(nt) au **HBCVA**, et l'autre moitié l'année d'après, s'il(s) reste(nt) au **HBCVA**.

Tarif : Je suis informé(e) que la 3^{ème} licence "pratiquant" dans une même famille, donne droit à une réduction de 30 €.

PARENT(S) DU (DES) LICENCIÉ(S) :

Parent 1 : NOM et Prénom :	
Tél. Mobile :	Email :
Profession / entreprise :	
Tél. Professionnel :	
Parent 2 : NOM et Prénom :	
Tél. Mobile :	Email :
Profession / entreprise :	
Tél. Professionnel :	

Je suis informé(e) que le HBCVA pourra contacter mon employeur dans le cadre de la commission partenariat.

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM :	Prénom :
Lien de parenté avec le (les) licencié(s) :	
Tél. Fixe :	Tél. Mobile :

AUTORISATIONS

DROIT A L'IMAGE

En qualité de père - mère - tuteur - représentant légal * de(s) l'enfant(s) susnommé(s),

J'AUTORISE

JE N'AUTORISE PAS *

le **HANDBALL CLUB VAROIS - ARC** à photographier et à filmer mon (mes) enfant(s) ci-avant nommé(s) dans le cadre de son activité et à utiliser ces clichés ou ces images pour sa communication (presse, site internet du club, brochures, publications, calendrier, etc...) sans demander de droits d'utilisation, ces photographies ou films ne portant pas atteinte à notre vie privée.

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE

En qualité de père - mère - tuteur - représentant légal * de(s) l'enfant(s) susnommé(s),

J'AUTORISE

JE N'AUTORISE PAS *

en cas d'urgence, les responsables du **HANDBALL CLUB VAROIS - ARC** à prendre toute mesure utile à la préservation de la santé de mon (mes) enfant(s). Le contact avec les représentants légaux de(s) l'enfant(s) auront été recherchés préalablement.

Je m'engage à rembourser les frais engagés par le club, sur présentation des justificatifs.

DÉPLACEMENTS

En qualité de père - mère - tuteur - représentant légal * de(s) l'enfant(s) susnommé(s),

J'AUTORISE

JE N'AUTORISE PAS *

les accompagnateurs et dirigeants du **HANDBALL CLUB VAROIS - ARC** à transporter mon (mes) enfant(s) dans leur véhicule personnel pour les déplacements lors des entraînements, compétitions, tournois et autres manifestations liées au fonctionnement du club.

* *Rayer les mentions inutiles*

Fait à

Le,

Signature du représentant légal du (des) licencié(s) mineur(s), précédé de la mention « lu et approuvé »

NOM :

Prénom :



Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Prénom :

Année de naissance :

Prénom :

Année de naissance :

LA CHARTE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE AU HANDBALL CLUB VAROIS - ARC

Le **HANDBALL CLUB VAROIS . ARC** (HBCVA) est une association sportive de loi 1901. En d'autres termes, c'est une réunion de personnes poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre. Le HBCVA est, depuis sa création en 1999, géré par une équipe de bénévoles et emploie aujourd'hui un salarié.

En outre, l'adhésion est un acte volontaire impliquant un engagement personnel afin d'assurer le bon fonctionnement et le développement de notre club. Dans ce sens, chaque licencié doit être conscient qu'il ne peut être uniquement un consommateur mais bien un acteur de l'évolution du club avec lequel il s'est engagé.

Enfin, gardons à l'esprit que nous partageons tous la passion du sport, en particulier celle du handball. En effet, cette discipline permet de partager et de transmettre des valeurs telles que le Respect, la Solidarité, l'Humilité, l'Abnégation, le Courage, l'entraide, la Convivialité, etc. L'image véhiculée par le handball dans les villes, les régions, en France et dans le monde notamment grâce aux équipes nationales est saine, respectée et enviée. Il faut non seulement en être fier, c'est pour cette raison que cette charte a vu le jour ; elle a pour objectifs de contribuer au développement et au rayonnement du HBCVA et de permettre à chaque adhérent de trouver sa place et de s'épanouir au sein du club.

Si vous souhaitez entrer dans le jeu, signez la Charte du Bien Vitre Ensemble !

LES MATCHS

Ce sont les temps forts de la saison, bien qu'ils soient avant tout destinés à se faire plaisir, ils ne dispensent pas de se dépasser et de donner le meilleur pour soi-même, pour ses partenaires, pour ses adversaires et pour les supporters. Ainsi, en tant que joueur et par conséquent représentant de l'image du club, vous vous engagez à :

- ✓ participer activement aux entraînements pour prendre part aux compétitions,
- ✓ appliquer les décisions du coach,
- ✓ jouer aux postes proposés par le coach,
- ✓ respecter vos adversaires, vos coéquipiers, les arbitres, le public et le matériel,
- ✓ faire preuve de solidarité envers vos coéquipiers,
- ✓ serrer spontanément la main aux adversaires, à l'entraîneur de l'équipe adverse et à l'arbitre à la fin de la rencontre quel que soit le résultat final.

LES ENTRAÎNEMENTS

Étalés sur la semaine suivant les catégories, ils constituent le passage obligé de tous sportif, quel que soit le sport qu'il pratique. Afin de progresser individuellement et collectivement, une implication personnelle est indispensable. C'est pour cela qu'en tant que joueur, vous vous engagez à :

- ✓ participer activement aux entraînements,
- ✓ prévenir de vos indisponibilités, retards ou absences,
- ✓ venir à l'entraînement avec un équipement complet (baskets, affaires de douche et bouteille d'eau),
- ✓ être ponctuel, cela signifie être prêt et en tenue sur le terrain à l'heure spécifiée,
- ✓ écouter les consignes des entraîneurs et essayer de les appliquer, ne pas bavarder, ni agiter le ballon pendant les explications du coach,
- ✓ apporter votre aide pour l'installation et le rangement du matériel.

LE COMPORTEMENT

À l'entraînement comme en match, à domicile comme à l'extérieur, comportez-vous en personne responsable. Respectez les locaux et le personnel qui y est affecté, les arbitres, les adversaires, les supporters.

Prenez soin du matériel et soyez concerné par son entretien et sa gestion. Soyez courtois quelle que soit la situation et respectueux de tout individu qui vous entoure.

De plus, toutes les personnes qui interviennent au sein de notre club donnent de leur temps pour vous permettre de pratiquer votre sport. Elles doivent donc être respectées et aidées dans la mesure de vos possibilités.

Étant licencié(e) au HBCVA, vous vous engagez à ne pas utiliser les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc) ou tout autre support pour provoquer, manquer de respect ou insulter quiconque.

L'ARBITRAGE

Garants des règles du jeu, les arbitres sont la clé de voûte, discrète mais indispensable, du handball et du sport en général. De plus, chaque club doit répondre à des obligations si l'on souhaite pouvoir engager des équipes dans des championnats. C'est pourquoi, en tant que joueur, vous vous engagez à :

- ✓ respecter et ne pas contester les décisions de l'arbitre,
- ✓ prendre part activement à l'arbitrage lors de l'entraînement ou à l'occasion des matchs d'autres.

LES MANIFESTATIONS

Ces événements se déroulent tout au long de la saison (Soirées Oranges, Lotos, Vide-greniers, Tournoi) et l'implication des bénévoles est indispensable à leur réussite. C'est pour cette raison que en tant que licencié(e) au HBCVA, nous vous invitons à apporter votre aide et sollicitons votre temps pour l'organisation des différentes manifestations de notre club.

NON RESPECT DE LA CHARTE

En cas de manquements répétés, il sera mis en place des temps d'écoute et de rappel aux règles. Le club du HBCVA, par le biais du ou des entraîneurs concernés, du ou des dirigeants concernés, apportera rapidement une réponse proportionnelle aux faits constatés. Par exemple, en cas de comportements inappropriés aux entraînements ou en match, de retards ou absences répétés et non signalés ou de comportements irrespectueux, les responsables d'équipes pourront proposer au club (commission technique, puis conseil d'administration) des sanctions telles que : non sélection au match, exclusion temporaire de l'entraînement, voire exclusion du club.

En signant ce document, le licencié reconnaît avoir :

- lu, compris et accepté les règles et principes de la présente charte et s'engage à les respecter tout au long de la saison 2017/2018.
- pris connaissance du projet de règlement intérieur qui sera présenté à la prochaine Assemblée Générale et qui est consultable sur le site www.hbcva.fr ou au bureau.

Fait à

Le

Signature du (des) licencié(s) mineur(s)

Enfant n° 1

Enfant n° 2

Enfant n° 3

Signature des parents du (des) licencié(s) mineur(s)